Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 022-212200620-20260611-2026_41-DE

ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC

CANTON DE BROONS

COMMUNE DE **GOMENE**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 08/06/2026

NOMBRE de CONSEILLERS :

En exercice :	15
Présents :	14
Votants :	14

L'an deux mille vingt-six, le 11 juin à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé à la Mairie sous la présidence de Monsieur Mickaël LEVEAU - MAIRE.

Etaient présents :

M. Mickaël LEVEAU MAIRE- Mme Muriel BIHOUÉE – M. Gilles MAUGAIN –Mme Coralie PARMENTIER – M. Gilles LE RAY Adjoints – Mme Françoise BOUCKAERT- M. Jean Claude CHASSEBOEUF- M. Michel HUE – M. Erwan CARISSAN – M. Ronan PICHARD – Mme Marie Laure LE COLLINET – ~~Mme Sophie CRESTAUX~~ – M. Alexandre HERVE – Mme Mélanie GUEHENNEUC – Mme Mathilde HERVE

Absent excusé :

Procuration :

Secrétaire de séance : Mr Gilles LE RAY

Délibération N° 2026-41

Emprunt- budget communal

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée qu'une ligne de trésorerie à été utilisée en 2025-2026 pour faire face aux dépenses d'investissements réalisés.

Aujourd'hui il convient de rembourser cette ligne de trésorerie, pour se faire la commune doit faire une demande d'emprunt.

Le montant indiqué au budget est de 108 687€.

La commune a pris contact avec trois banques concurrentes, nous sommes en attente de leurs propositions.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** la demande d'emprunt
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à valider l'une des propositions de financement,
- **DONNE** tous les pouvoirs à M. Le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération

Pour copie conforme,
Certifiée exécutoire compte tenu de son envoi en Préfecture des Côtes d'Armor le :
Mickaël LEVEAU – MAIRE

MAIRIE DE GOMENE (22230) (CÔTES D'ARMOR)

Gilles LE RAY , secrétaire de séance